

Avis n° 2021/06-11
relatif à l'accréditation de
l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé

École et Établissement

Nom :	Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France
Sigle :	INSA Hauts-de-France
Type :	Etablissement-composante de l'Université polytechnique Hauts-de-France (établissement expérimental au sens de l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018)
Académie :	Lille
Site de l'école :	Valenciennes

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n° 2020/11-03 ; Avis n° 2019/07-03

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation) :
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité **Informatique**, sur le site de Valenciennes, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

Catégorie HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation) :
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité **Génie Mécanique**, sur le site de Valenciennes, en formation initiale sous statut d'apprenti et en formation continue

Catégorie HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation) :
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité **Informatique et Cybersécurité**, sur le site de Valenciennes, en formation initiale sous statut d'étudiant

Catégorie HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation) :
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité **Génie Civil et Bâtiment**, sur le site de Valenciennes, en formation initiale sous statut d'étudiant

Catégorie HP (Hors périodique, renouvellement d'accréditation) :
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité **Informatique Industrielle et Automatique**, sur le site de Valenciennes, en formation initiale sous statut d'étudiant

Catégorie NF (Hors périodique, Nouvelle demande d'accréditation) :
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité **Multimédia**, sur le site de Valenciennes, en formation initiale sous statut d'étudiant

L'école propose un cycle préparatoire.

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09 ;
- Vu la demande présentée par l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France ;
- Vu le rapport établi par Marie-Annick GALLAND (membre de la CTI, rapporteure principale), Noël BOUFFARD (co-rapporteur, expert auprès de la CTI), Danièle QUANTIN (experte auprès de la CTI), Philippe GALLION (expert auprès de la CTI), Hadrien BRUHIER (expert élève-ingénieur auprès de la CTI),

- Et présenté en assemblée plénière de la CTI le 9 juin 2021 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Au vu de la mission menée et du rapport intermédiaire fourni par l'école le 25 mai 2021, Il est proposé une prise d'acte favorable.

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité Informatique	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2023-24	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité Informatique	Formation continue	2021	2023-24	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité Génie Mécanique	Formation initiale sous statut d'apprenti	2021	2023-24	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité Génie Mécanique	Formation continue	2021	2023-24	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité Informatique et Cybersécurité	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2023-24	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité Génie Civil et Bâtiment	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2023-24	Restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité Informatique Industrielle et Automatique	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2023-24	Restreinte

Première accréditation de l'école pour délivrer le titre suivant	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Hauts-de-France, spécialité Multimédia	Formation initiale sous statut d'étudiant	2022	2023-24	Restreinte

La Commission valide le dispositif de cycle préparatoire mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'École

- Préciser un horizon et une ambition à moyen terme pour l'école et décliner un plan d'action en rapport, notamment en ce qui concerne l'offre de formation. Viser une lisibilité de l'offre aussi bien dans l'affichage des formations de master et d'ingénieur, qu'entre spécialités d'ingénieur. Réfléchir à des mutualisations entre spécialités.

- Promouvoir auprès des employeurs les nouvelles formations d'ingénieur. Anticiper les risques de concurrence ou de dépréciation entre formations.
- Procéder à une analyse fine des échecs ou abandons en première année des deux cycles pour proposer des solutions adaptées.
- Développer une politique spécifique de recrutement et de promotion des formations vis-à-vis des jeunes femmes, notamment en FISA. S'appuyer sur les initiatives étudiantes.
- Rendre opérationnelles et mettre en œuvre dans les formations les réflexions DDRS du groupe INSA.
- Favoriser le regroupement de tous les alumni de l'INSA HDF au sein d'une même structure en lien avec INSA Alumni.
- Compléter les fiches RNCP sous leur nouveau format sur le site de France compétences en enregistrement de droit. Renforcer la cohérence entre la démarche compétences déployée en interne et la description développée dans la fiche en particulier en relation avec la structuration en blocs de compétences.

Pour la spécialité Informatique

- Intégrer au cursus un enseignement d'initiation à la recherche
- Promouvoir cette formation afin d'accroître ses effectifs tout en augmentant le taux de réussite

Pour la spécialité Génie Mécanique

- Développer les enseignements d'éthique et déontologie
- Promouvoir cette formation afin d'accroître ses effectifs tout en augmentant le taux de réussite
- Définir une différenciation claire entre master et cursus ingénieur

Pour la spécialité Informatique et Cybersécurité

- Promouvoir cette formation, notamment auprès des jeunes femmes, afin d'accroître ses effectifs
- Se faire rapidement labelliser SecNum Edu

Pour la spécialité Génie Civil et Bâtiment

- Développer l'enseignement de l'éthique
- Mettre en place le conseil de perfectionnement

Pour la spécialité Informatique Industrielle et Automatique

- Développer l'enseignement de l'éthique. Rendre plus lisibles dans la formation les enseignements DDRS

Pour la spécialité Multimédia

- Clarifier le positionnement du parcours de master par rapport à cette spécialité d'ingénieur
- Promouvoir cette spécialité d'ingénieur auprès des employeurs

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 9 juin 2021.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 7 juillet 2021.



La présidente
Elisabeth CRÉPON